



le Pied du Jura

Numéro 27/ mars 2012

Le petit journal de Gimel

SOMMAIRE:

Editorial: 1

Conseil communal: 2 et 3

Ruth Lamercy: 3 et 4

Rémi Renaud: 5 et 6

La Gymnastique: 6 et 7

Le centre des jeunes: 8 et 9

Les Shetland: 10, 11 et 12

Bauloz et l'artillerie: 13, 14, 15

Agenda, Etat civil : 16

Editorial

Le Pied est là, une fois de plus fidèle à son rendez-vous printanier après un hiver qui nous aura gratifié d'une neige en abondance. On a retrouvé avec plaisir ces déluges de flocons, invisibles dans le silence ténébreux d'une nuit sans lune, que trahit le halo un peu blafard d'un réverbère.

On s'est tous réveillé un matin, bien avant la levée glacée d'une aurore tardive de janvier, au ronronnement sourd des machines venues rendre aux voitures nos routes maculées.

cœurs gravés dans l'étendue blanche par une femme amoureuse, témoignages éphémères d'un attachement éternel.

C'est au son de la cacophonie joyeuse des nouvelles volées de passereaux que nous avons sorti nos plumes des fourreaux dans lesquels elles ont passé l'hiver. Les mots, flocons noirs qui valsent dans nos têtes se déposent sur la page pour vous raconter un peu de l'histoire d'une femme engagée au service de la commune, vous parler d'un petit groupe de cinq bénévoles qui permettent à des dizaines de personnes de bouger chaque semaine ou la genèse heureuse de ce nouveau centre qui accueille les jeunes de notre région.

Nous avons travaillé – comme toujours avec plaisir – pour que le Pied parvienne dans les chaumières alors que les traces que nos pas ont laissées sur les étendues enneigées sont à peine effacées, que les dernières bûches finissent de se consumer dans l'âtre et que – trompés par une douceur trop vite arrivée - nous guettons déjà dans le ciel l'arrivée de la première hirondelle.



Le rire des enfants émerveillés par le grand chaos blanc sur la V e r n e t t e nous a rappelé qu'une place publique bien ordonnée est q u e l q u e chose de trop

sérieux. Les flocons qui valsaient sous l'épicéa, illuminés par le rayon de soleil qui les transperçait ont une fois de plus inventé une féerie étincelante. Ensuite, le soleil a lentement emporté les traces laissées dans la neige par les enfants, les

Editeur responsable: ADIG
(Reynald ISELY, François
MARTI, François FELIX,
Provence 4, 1188 Gimel
nimage@bluewin.ch)

François Marti

Conseil communal

Résumé des séances des 31 octobre, 2 décembre 2011 et 6 février 2012.

Comme de coutume en fin d'année, on a beaucoup débattu d'argent lors des dernières séances de 2011. De plus, en ce début de législature de nouveaux sujets se sont invités comme la détermination des compétences accordées à la Municipalité, la fixation du plafond d'endettement ou le calcul des indemnités des élus (conseil communal et municipalité).

Avant d'attaquer tous ces sujets, le municipal Philippe Rezzonico avait emmené les élus sur un chantier forestier où ils ont pu assister au travail spectaculaire d'une abatteuse permettant de scier et de débiter un arbre en moins de deux minutes. MM. John puis Roger Dubugnon sont ensuite également venus enrichir cette matinée par des démonstrations et des explications riches en contenu permettant de prendre la mesure du travail nécessaire à une bonne gestion des forêts de la commune.

De retour sur les bancs de la salle de délibération, les séances du 31 octobre puis du 2 décembre ont permis, comme toujours en début de législature de fixer certains aspects du cadre de fonctionnement et la rémunération des conseillers :

le conseil a eu à se prononcer sur l'étendue de la délégation de compétence accordée à la Municipalité (v. également le Pied /octobre 2011) pour la durée de la législature 2011-2016. La commission des finances a proposé de porter à Fr. 150'000 par cas la limite pour statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières. Le conseil a suivi cette proposition en tenant compte de l'évolution des prix de l'immobilier de ces dernières années et parce que le conseil restera toujours bien informé sur toutes les démarches entreprises par la Municipalité.

Le conseil a également eu à se prononcer sur le plafond d'endettement pour la législature 2011-2016. La Municipalité a proposé de le fixer à Fr. 15'955'000 en se basant sur les investissements et amortissements attendus sur les cinq années de la législature. Ce montant, qui doit être ratifié par le canton indique quel est le plafond maximum auquel la commune peut porter le niveau de sa dette qui est actuellement à Fr. 11'000'000. Ce montant est davantage une va-

leur indicative qu'un plafond à atteindre. En effet, toute demande d'investissement reste soumise à la procédure établie et le conseil (ainsi que les banques) aura à se prononcer sur toute dépense générant une augmentation de la dette.

Et finalement, sur proposition du bureau, les indemnités des conseillères et conseillers ont été portées de Fr. 15.- à Fr. 25.- par séance, rémunération qui reste symbolique en regard du temps consacré à ces affaires communales.

Le budget 2012

La municipalité a présenté un budget légèrement déficitaire pour l'exercice 2012 avec un excédent de charges de Fr. 332'547.39. Les charges additionnelles liées à l'augmentation de la population ou à l'ouverture du nouveau centre d'accueil pour les jeunes expliquent en partie cette difficulté à équilibrer les comptes. De plus, le canton prélèvera davantage des revenus des communes sur les droits de mutation et les gains immobiliers. Au final, en contrepartie de revenus attendus à Fr. 8'569'579.-, la commune a mis au budget un total de charges de Fr. 8'902'126.39.

Le taux d'imposition

C'est dans ce contexte que le conseil a adopté l'augmentation des trois points proposée (à 68.5) pour l'année 2012. Le canton allègera la facture des communes de deux points d'impôts (ce qui représente env. Fr. 100'000.- pour Gimel) en raison de la nouvelle organisation policière. A cela s'ajoute une diminution d'un point qu'avait également prévue le canton, point dont ne profitera donc pas l'habitant de Gimel, mais nécessaire à la tenue des revenus. On retiendra surtout que l'addition finale pour le contribuable gimelan ne change pas.

Divers

Au chapitre des dépenses d'investissement en vue du maintien des infrastructures, le conseil a accepté dans sa séance du 6 février les Fr. 135'000 de coûts d'assainissement du système d'aération et de commande de la STEP. Les deux soufflantes arrivées en fin de vie seront remplacées ce qui permettra d'améliorer les performances de la station d'épuration et d'en réduire les nuisances sonores.

La Municipale Ruth Lambercy nous a appris que l'Assemblée Générale du Parc Naturel Régional Vaudois a accepté le nouveau projet de charte qui a été déposé à Berne. Le Conseil Fédéral doit se prononcer prochainement sur l'éligibilité au statut de parc régional.

Sur la nouvelle organisation policière, le sergent Jean-Jacques Clerc est venu expliquer que son activité ne change pas de manière significative : contrôle des habitants, police des étrangers, inhumations, surveillance des chantiers de la commune, premières interventions, sécurité municipale, renseignement. Ce qui change, c'est le service d'ordre qui ne peut de toutes manières pas être assuré 24h/24h

dans une commune comme Gimel et c'est d'ailleurs là dessus que porte une grande partie de la réforme.

Enfin, concernant les principaux sujets abordés par les conseillers, L. Guignard, délégué de la commune à l'Assagie a présenté un compte-rendu de la première séance de la nouvelle législature durant laquelle, là également, les compétences, indemnités et budget ont été traités.

Et puis, autre sujet récurrent – et objet de bien des satisfactions – la place de la Vernette qui évolue et qui semble retrouver son calme. L'abribus est en cours de remplacement, la prochaine séance devrait revenir sur ce sujet.

François Marti

Ruth LAMBERCY, vice-syndique

La devise de notre vice-syndique se résume en quelques mots : « *tenter de faire au mieux où je me trouve* ».

Cette devise, de nombreuses personnes ont eu l'occasion d'en apprécier la mise en œuvre dans un domaine bien particulier : le transport ambulancier. En 1985, Ruth fait partie de l'équipe qui débute un tel service dans la région. En ce temps pas si lointain, le « cœur de la Côte » n'est pas bien loti en ce domaine. Les véhicules de secours partent de Morges ou de Nyon, leurs chauffeurs accèdent parfois avec difficulté à certains coins isolés et le GPS n'est pas encore de la partie. Il y a donc une carte à jouer. Tout naturellement, les compétences en soins infirmiers de Ruth rendent cette dernière indispensable à la crédibilité de la nouvelle activité régionale. Les premiers temps, le travail se limite à une intervention par semaine.

Petit à petit, le nombre de « sorties » augmente pour arriver, quelques années plus tard, à trois-quatre transports par jour. A cette époque, l'ambulance de Gimel effectue toutes les interventions :

transports du domicile privé à l'hôpital, transferts hospitaliers, mais également les accidents en tous genres (domestique, travail, route, etc...). C'est également une époque charnière. Alors que jusque-là, les ambulanciers se concentrent avant tout sur un transport diligent des personnes, les nouvelles techniques de sauvetage prennent leur essor. Dès lors, la priorité vise la stabilisation du patient, à même le terrain. Premiers soins et pose de perfusion

sont plus confortables à réaliser avant d'embarquer dans un véhicule étroit et sommairement équipé. Ce nouveau type d'intervention suscite, parfois, la controverse, le public ne comprenant pas toujours que le blessé ne soit pas immédiatement chargé dans le véhicule pour se retrouver au plus vite à l'hôpital. Durant près de 10 ans, Ruth est entrée avec tact et discrétion dans l'intimité de nombreuses familles, en des

moments particulièrement délicats. Ruth se remémore quelques situations particulièrement douloureuses. Mais également ces instants privilégiés au cours desquels telle ou telle personne très angois-



Ruth LAMBERCY, vice-syndique (suite)

sée, sachant qu'il n'y aura pas de retour à domicile, serre la main de l'ambulancière pour lui exprimer sa gratitude. Gratitude de l'avoir accompagnée avec humanité et simplicité au cours de ce douloureux périple. A la suite de transports particulièrement lourds sur le plan émotionnel, Ruth se souvient qu'il n'y a aucune possibilité de « débriefing » comme l'on dit maintenant. Là également, les choses ont bien évolué. Aujourd'hui encore, de nombreuses personnes de la région se souviennent de Ruth comme de la « personne qui était présente, là, au bon moment ».

Comment Ruth en est arrivée à effectuer cette activité hors du commun dans notre coin de pays ? Dès l'âge de douze ans, cette fille de pasteur méthodiste exprime la volonté d'embrasser la profession d'infirmière. L'école obligatoire, puis secondaire à Zurich, une année en Angleterre, puis, à 19 ans, entrée à l'école d'infirmière, toujours sur les bords de la Limmat. Trois ans plus tard, diplôme en poche, Ruth envisage d'aller exercer son métier durant une année à l'étranger. C'est sans compter sur les flèches de Cupidon et de Jean-Pierre. Plutôt que les antipodes, Ruth découvrira avec bonheur, à 23 ans, Gimel et l'agriculture.

En 1995, après 10 ans de son activité d'ambulancière, Ruth met un terme à ce travail pour se consacrer au domaine agricole familial avec Jean-Pierre, alors que les enfants, Anne-Claire et Nicolas, se trouvent en formation « hors Gimel ».

Puis en novembre 2001, le jour des 25 ans de sa fille, Ruth est élue à la Municipalité. Sans vraiment le vouloir. Un siège resté vacant au terme du premier tour. Des villageois qui lui suggèrent de signer pour le second tour.

Le métier de municipale enthousiasme Ruth. Maîtrisant de mieux en mieux des matières parfois complexes et des enjeux d'importance, elle y trouve de plus en plus d'intérêt. Notre vice-syndique ap-

précie particulièrement le contact avec ses concitoyennes et concitoyens, avec les nombreux acteurs de la vie régionale. Et puis, la confrontation, l'échange d'idées sont des moments d'une grande richesse. Ruth estime qu'en de très nombreux domaines, il est indispensable de développer des synergies dans la région. Elle croit aux interconnexions, à la recherche de solutions avec les communes voisines. Sachant que notre communauté villageoise constitue une partie seulement du puzzle de la politique régionale (défense incendie, scolarité obligatoire, transports, forêts, social, etc...), il lui paraît indispensable d'imaginer des solutions consensuelles avec nos voisins, dans le respect de l'intérêt général, de l'intérêt des uns et des autres.

Au-delà de son activité en Municipalité Ruth est heureuse d'accompagner, avec Jean-Pierre, ses quatre petits enfants (entre 1 et 5 ans et demi) dans leur découverte du monde.

Un domaine encore dans lequel Ruth s'investit depuis de très nombreuses années : la paroisse de Gimel, puis de Gimel-Longirod au gré des réorganisations de l'église protestante. Il y a plus de vingt ans, Ruth a repris, au pied levé, le secrétariat de l'assemblée paroissiale. Vint après l'animation du catéchisme pour les adolescents d'abord, les plus jeunes ensuite. Ruth a également participé à la mise en place de cultes dominicaux au cours desquels des moments spécifiques sont dédiés aux enfants. L'idée est simple : permettre aux jeunes paroissiens de suivre une activité religieuse correspondant à leur âge, alors que les adultes participent au culte traditionnel au terme duquel tout le monde se retrouve autour d'un « verre de l'amitié » pour vivre un moment convivial. Enfin, Ruth a été déléguée à l'assemblée régionale avant de siéger au conseil régional.

Quelle énergie !

François FELIX

Bel anniversaire, Rémi !

« Nonante ans pour moi c'est rien, car lorsque l'on avance en âge on ne compte plus tellement les années ».

Rémi RENAUD ne prête pas une attention particulière à cet événement. Cependant, il reconnaît que le fait que son fils aîné se trouve dorénavant à la retraite lui fait prendre conscience que lui-même avance en âge. Un papa mort très jeune, une maman et un frère décédés aux alentours de la soixantaine ne laissait pas imaginer à Rémi RENAUD qu'il aurait l'occasion de fêter nonante fois le 26 février.



En provenance de France, arrivé à Gimel à 12 ans, Rémi RENAUD garde en mémoire son « enclassement » au village. Considéré comme un étranger avec son accent « pointu », trop raffiné, le p'tit français est avancé d'une année scolaire. La jalousie parle, les crasses fusent, le papa doit intervenir. Cet épisode difficile sur le moment, « être le canard au sein d'une basse-cour dans laquelle il n'y a que des poules », sera très utile à notre futur régent lorsqu'il accueillera dans ses classes, des années plus tard, des enfants venus d'ailleurs.

La suite de la scolarité se déroulera sur Bière. De santé précaire, les traversées quotidiennes du Toleure, l'été à bicyclette, l'hiver à pied, lui forgent un physique solide.

L'école terminée au printemps 38, après un échec d'entrée à l'Ecole Normale, il se met à travailler, tantôt chez des paysans, tantôt pour des particuliers; il parvient à fendre un moule de bois, 4 stères en 1

jour, pour 15 francs. Il accomplit même un stage d'un mois à la laiterie. L'automne, il prend des cours pour entrer cette fois au printemps 39, à l'Ecole Normale.

A sa sortie, en 1943, il effectuera treize remplacements dans un canton qu'il découvre. C'est le temps de la Mob. Il faut tenir les classes que leurs maîtres ont dû quitter, service oblige.

Ensuite, trois ans d'enseignement à Bière, puis une place se libère à Gimel. Rémi RENAUD hésite à postuler. Devant l'insistance du pasteur, il pose deux conditions : ni direction de chorale ni chantre à l'église (lecture des textes). Conditions acceptées. Dès lors, à 25 ans, s'ouvre une carrière d'enseignant à Gimel longue de 33 ans. Rémi RENAUD sourit lorsqu'il dit que, par la suite, il a de temps à autre, lu les textes à l'église, mais de sa propre volonté.

En 1950, le syndic d'alors, Frank REYMOND, demande à Rémi RENAUD de classer les archives. Début d'une passion pour un passé communal riche de magnifiques trésors, dont les mesures vaudoises en étain datant de l'époque bernoise, ainsi que celles en laiton de l'indépendance. Plus loin encore, des parchemins remontant au 14ème siècle. Personne ne se souvenait de l'existence de ces pièces.

En véritable conteur de l'histoire de Gimel, notre archiviste prend plaisir à donner des « causeries » publiques au cours desquelles, à la lueur de sa chandelle, il évoque petits et grands faits de l'histoire villageoise. Un regret : que les locaux de l'ancienne administration communale n'aient pas accueilli, dans les années 2000, les archives afin de les mettre en valeur. Cette activité d'archiviste, longue de 53 ans, trouve son couronnement dans le fameux ouvrage « Si Gimel m'était conté », véritable encyclopédie gimelane.

Mariés en 1946, Jacqueline et Rémi RENAUD, tous deux âgés de 25 ans environ, ont fêté, récemment, leurs 65 ans de mariage. Le jeune couple habite, à cette époque, une maison isolée au-dessus de Bière, sans électricité ni eau courante. Puis migration sur le Martinet à Gimel avant de reprendre la maison familiale, qu'il n'a plus quittée depuis. Jacques-André, Claude-Annette et Olivier naissent entre 1947 et 1952.

Bel anniversaire, Rémi ! (suite)

Durant une année dans la classe paternelle, les deux garçons expérimentent une pédagogie exigeante mais vivante qui conduit les élèves soit en « primsup », soit en apprentissage.

A cette époque, les vacances scolaires sont fixées localement en fonction des besoins de la campagne : trois semaines pour les foins au printemps, deux semaines durant les moissons et quatre semaines en automne pour le bétail et les pommes de terre.

Entré au Conseil communal en 1953, municipal dès 1966 -treize ans-, puis Syndic durant sept ans, Rémi RENAUD a apprécié prendre sa retraite pour consacrer

du temps à sa famille et percer quelques secrets encore de sa « malle aux archives ».

Le *Pied du Jura* peut compter depuis son origine sur les talents de « conteur du passé » de Rémi RENAUD. Grâce à ses articles très appréciés, notre jubilaire apporte à cette petite publication un ancrage dans l'histoire de notre région qui nous aide à appréhender les défis présents et à venir.

A vous Rémi, à Jacqueline votre épouse, nous vous exprimons notre profonde gratitude pour tout ce que vous avez apporté à la communauté gimelane.

François FELIX

La société de gymnastique

Perdre la forme est impardonnable à Gimel tant la société de gymnastique offre à ses habitants une variété large d'activités gymniques qui permettent à tout le monde, quel que soit son âge ou ses affinités sportives d'entretenir sa condition physique dans un très bon état d'esprit, tout le temps (presque), par tous les temps et tout près de chez soi.

Ces différentes activités sont réparties en neuf groupes qui permettent dès le plus jeune âge de pratiquer un sport dans le cadre moderne de la nouvelle salle omnisport.

Une dizaine de moniteurs encadrent chaque semaine env. 200 personnes, enfants et adultes, désireux d'entretenir ou de parfaire leur condition physique, voire de se mesurer dans des compétitions sportives.

Un comité composé de cinq personnes coordonne ces activités ainsi que toutes les questions administratives, organisationnelles et financières.

Les enfants, dès deux ans et demi sont invités à explorer les joies du mouvement. Ils pratiquent des exercices ludiques, en musique souvent, accompagnés de leurs parents qui peuvent trouver là une très belle occasion de concilier activité de famille et entretien de la forme en redécouvrant l'art de la pirouette. Sylvie Pasche encadre tout ce petit (et moins petit) monde les lundis soir. Ensuite, dès l'âge de quatre ans, Sylvie (eh oui, encore elle) invite les enfants (seuls cette fois) le mardi après l'école pour leur proposer une activité gymnique dans le groupe enfantines mixtes.

Ensuite, dès l'âge de sept ans et jusqu'à quinze ans, l'offre s'étoffe encore davantage. Christelle Renaud avec l'aide de Jennifer et Myriam donne des cours de gymnastique mixte.

Céline Scheuber accompagnée de Sandrine, Stéphanie, Sabine et Dylan proposent des cours d'agrès aux enfants qui ont envie de progresser dans l'une de ces activités et de se mesurer aux enfants de la région dans les compétitions organisées régulièrement au cours de l'année. Bien encadrés, ils pourront s'initier à l'appui tendu renversé pour ensuite apprendre à s'envoler dans d'acrobatiques figures au dessus d'un trampoline ou accrochés à des barres d'acier, ou encore nous émerveiller avec d'aériennes figures au sol. Les médailles gagnées régulièrement lors des concours récompensent les heures de travail et attestent bien de la qualité de l'entraînement.

Sylvette Guignard Marchese, accompagnée par Christophe et Julian, complète ces activités avec des cours d'athlétisme. Les principales disciplines sont enseignées pour permettre aux jeunes athlètes en herbe de parfaire leur technique en course, saut et lancer. Ce groupe prend part chaque année à une dizaine de concours organisés dans le canton. Là également, les résultats sont très bons, nos jeunes athlètes décrochant régulièrement médailles et distinctions.

Chez les plus grands, Jean-Marie Renaud et Dylan Huguet entraînent un groupe de jeunes désireux d'aller plus loin dans la pratique principalement des

barres parallèles ainsi que de l'athlétisme (groupe actifs mixtes).

Les adultes ne sont pas oubliés. C'est au rythme de musiques endiablées que Sandy Evangelista (groupe fitness) reçoit une quarantaine de personnes tous les lundis en soirée pour travailler le cardio, bétonner squats et biceps, renforcer les dorsaux et raffermir les fessiers.

Et si, au fil des saisons de la vie, l'envie est toujours là, Anne-Lise Groux offre des moments ludiques permettant de poursuivre une activité physique autour de courses de cerceau, de balle brûlée ou de badminton par exemple.



Enfin pour ceux qu'un sport d'équipe intéresse, le groupe volley-ball, hommes et femmes propose quelques échanges de balle le mardi (femmes) et le jeudi (hommes). Ces deux équipes prennent part à un championnat cantonal dans lequel elles se mesurent à des adversaires des communes voisines (et moins voisines) avec une jolie réussite. L'équipe féminine est actuellement deuxième de son groupe (ex-æquo avec Vevey derrière Lausanne) et l'équipe masculine est (également) deuxième de son groupe à un point de Sullens (et loin devant Aigle). Sylvette Guignard Marchese et Marc Ferrari conduisent ces deux équipes sur ce joli parcours.

Pour assurer une telle offre, pour en coordonner les activités, trouver un(e) moniteur(trice), tenir les cordons de la bourse, etc., un comité composé de personnes expérimentées et motivées se réunit plusieurs fois par année.

Sous la houlette du président Alain Delafontaine, Jean-Loup Huguet, Murielle Bignens, Edgard Dieperink et Alice Marti s'investissent pleinement, af-

frontent avec patience et bonne humeur tous ces imprévus qu'impose la gestion d'une telle société et ne comptent pas les heures nécessaires à la bonne marche des activités : rédiger des courriers d'information, convoquer, motiver des bénévoles, chercher des traiteurs, dialoguer avec la commune pour la location et l'aménagement des salles, etc.

Et lorsque tout ce beau monde se sent à l'étroit, il n'hésite pas à sortir de ses murs pour des activités diverses en plein air comme aller dévaler des pistes de ski en famille le week-end, partir en randonnée dans les bois environnants, faire des grillades à la pépinière ou dorer un saucisson en forêt quand l'été indien tire sur sa fin.

Cette société contribue beaucoup aux animations organisées par le village au travers de son concours d'athlétisme notamment, grande fête sportive qui réunit chaque année en juin de nombreux athlètes venus se défier sur le centre sportif de notre commune. En décembre, une grande soirée clos l'année par une présentation chorégraphique des activités. Ancrée dans les traditions de la commune, elle représente l'une des premières manifestations d'envergure du village annonçant les fêtes de d'année.

Très active au sein de la commune, la société de gymnastique est également bien intégrée au sein de la région où elle prend régulièrement part aux manifestations organisées dans le canton. Grâce à un comité très dynamique, elle est de plus capable d'accueillir des manifestations importantes comme l'assemblée cantonale des vétérans vaudois le 29 avril prochain.

En ce début de siècle, le nombre de membres n'accuse aucune baisse et il est très encourageant de constater que les gens aiment contribuer, par leur présence, à animer cette société née en 1901. Un tel engouement reste possible grâce à l'engagement volontaire de tous les membres qui sont régulièrement sollicités pour contribuer à l'organisation des diverses manifestations. Cette base de personnes bénévoles permet d'assurer la pérennité de la société de gymnastique et de maintenir notre (autant que nos) forme(s). Toutes les références se trouvent sur le site: www.gymel.ch, si les jambes vous démangent, contactez-les, ils sont très compétents et vraiment sympas.

François Marti

Le nouveau centre des Jeunes de Gimel

Le centre vu par les jeunes

Le centre des jeunes de Gimel, est un endroit où se retrouvent tous les jeunes. Il y a plusieurs activités à faire (Playstation, Wii, ping-pong, babyfoot, jeux de sociétés, ...).

Tous les vendredis soirs, il y a des tournois ou des activités organisées ainsi qu'un repas, et c'est différent tous les vendredis. Il y a aussi des sorties, organisées avec le centre d'Aubonne et Etoy (patinoire, Aquaparc, Laser-game, ...). Les animateurs (Sylvie et Grégoire) font tout pour que le centre marche. Ils nous écoutent, jouent aux divers jeux avec nous, inventent les activités de la semaine. Ils sont toujours gentils et souriants avec nous. Ils font en sorte qu'il y ait de la joie et une bonne ambiance au centre. Le centre marche bien, avec plus de 200 jeunes qui y viennent chaque semaine.

Chloé et Dragana



Le centre des jeunes de Gimel, est un endroit où les jeunes se divertissent, jouent ensemble et peuvent communiquer entre eux. Il y a beaucoup de jeux différents et un coin lecture. Il y a diverses activités comme la patinoire ou des soirées pizzas. Les personnes qui nous surveillent sont sympas.

Célia, Laura, Alyssa et Véronica

Les jeunes à la rencontre de la population

Le mercredi 22 février 2012, nous sommes allés à la rencontre de la population gimelane pour lui demander son avis sur le nouveau centre des jeunes. Voici quelques-unes des réponses que nous avons eues :

C'est très bien ! *Jacqueline Ramuz*

C'est nickel ! *Norbert Raymond*

C'est une très bonne idée !

André Probst

C'est très bien pour les jeunes.

Marianne André

C'est très positif et bénéfique pour les jeunes ! *Monique Barth*

Je viendrais bien jouer au ping-pong avec vous ! *M. Messieux*

En bref, nous n'avons eu que des réponses positives. C'est un sacré encouragement pour le centre !

Justin, Dragan, Joao et Hugo



Le mot des animateurs

Le centre des jeunes de Gimel s'inscrit dans un projet initié par la municipalité d'Aubonne il y a quelques années avec l'ouverture de son centre des jeunes. Suivi il y a 2-3 ans par Etoy et maintenant par Gimel.

Le centre a pour but d'agir auprès des jeunes liés à Gimel et aux communes environnantes, en leur offrant principalement des possibilités de rencontres, d'activités, de jeux, de discussion, d'écoute et d'information. Le centre peut fonctionner comme interlocuteur entre les autorités, les institutions et les jeunes, dans tous les domaines ayant trait à la jeunesse. Il ne tend pas à se substituer aux personnes morales ou physiques qui agissent auprès de la jeunesse, mais cherche à compléter leurs prestations par des activités spécifiques.

Nos débuts se passent bien et le courant passe autant avec les jeunes qu'avec la population qui nous a réservé un accueil chaleureux.

Nous enregistrons 200 à 250 visiteurs chaque semaine depuis l'ouverture le 5 décembre passé. Ce chiffre exprime à lui seul le désir des jeunes d'avoir un endroit où s'amuser et rencontrer leurs amis. Le panel des âges est assez ouvert (10-17 ans), ce qui leur permet de créer des liens. Ils ont également la possibilité de se faire des amis dans la région, à l'occasion des sorties communes qui sont organisées avec les deux autres centres d'Aubonne et d'Etoy.

Nous offrons également aux jeunes un espace d'écoute. En cas de problèmes entre eux ou à la maison, ils ont la possibilité de venir en parler et ils

trouveront toujours dans ce lieu un espace d'écoute et/ou de médiation.

Nous avons aussi un rôle par rapport à la prévention, qu'elle soit liée au tabagisme, à l'alcool, aux drogues, etc...



Nous ne sommes ni leur parents, ni leurs enseignants, ce qui nous permet de créer un contact particulier avec les jeunes. Ils peuvent nous tutoyer, nous défier à un jeu ou simplement discuter avec nous. Une charte pour le centre a d'ailleurs été élaborée en collaboration avec eux et nous en sommes les gardiens. L'ambiance au centre est saine et dynamique, ce qui nous pousse à imaginer divers projets pour la suite (équipe de uni hockey, camps de vacances).

Nous tenons donc à remercier tous les jeunes de Gimel et environs pour leur bonne humeur, leur présence et leur ouverture d'esprit !

Sylvie Girard et Grégoire Borboën

Heures d'ouverture:

Lundi:	12h30-13h45	15h30-18h30
Mardi:	12h30-13h45	15h30-18h30
Mercredi:		14h00-18h30
Jeudi:	12h30-13h45	15h30-20h00
Vendredi:	12h30-13h45	15h30-21h00
Samedi:		14h00-20h00

Un petit paradis nordique: Les Shetland dans la mer du Nord

Un voyage sympathique et original.

Le TGV vous mènera très vite à Paris depuis la gare de Genève. Un petit trajet en métro et vous voilà dans le train qui traverse la Manche, après une fouille en règle effectuée par la douane, en vue d'éviter tout accident catastrophique. Vous allez retrouver ou découvrir avec plaisir la grande et belle ville de Londres, pour reprendre votre périple anglo-saxon qui vous mènera en Ecosse à Aberdeen ou à Edimbourg, deux belles cités originales. Un petit avion à 2 hélices vous conduira tout droit à Sumburgh head, petite agglomération située à la pointe Sud des Shetland, le point de départ de 2 routes uniques, l'une qui conduit au phare et l'autre au Nord de l'archipel. Les embarras de circulation et les embouteillages n'existent pas. Il faudra juste vous habituer à conduire à gauche, ce qui demande un certain entraînement!

Un archipel perdu au milieu de la mer du Nord, entre l'Ecosse, la Norvège et l'Islande (plus proche de l'Islande que de Londres!!!)

Cette terre mystérieuse apparaîtra au travers des hublots de l'avion ou devant le paquebot qui effectuera le même trajet en une nuit. Vous arrivez chez les Vikings, bien que les Shetland appartiennent à l'Ecosse. Les arbres ont quasiment disparu, remplacés par des pâturages humides et des tourbières. Les moutons, présents partout, font la richesse des Shetlandais. Leur laine, prisée dans le monde entier contribue à la fabrication d'habits luxueux et chauds.

La pêche complète le revenu des autochtones de manière substantielle. Pas de stress inutile sur ces îles! L'accueil est chaleureux! Les gens ne connaissent guère l'usage des clés, comme le vol est inexistant! Les jolies maisons grises ou blanches à pignon étroit ponctuent les rivages marins et des fois l'intérieur des terres. Pas de grosses agglomérations, la population est très clairsemée sur l'archipel des Shetland.

L'exploitation de la tourbe permet d'alimenter bien des chauffages, même si les températures ne sont pas extrêmes, grâce au courant du Gulf Stream. Les distances restent modestes, 110 km pour vous

rendre du Nord au Sud, mais si vous désirez suivre les côtes en détail, vous allez parcourir 1500 km.

Les paysages vous paraîtront des fois monotones, mais une avifaune riche et des lumières variées égayeront souvent votre périple. Mainland, Yell, Unst et Fetlar sont les plus grandes pièces de ce puzzle maritime.



Hermaness, la pointe Nord des Shetland et le royaume des fous de Bassan et des grands labbes.

Une succession de tourbière et de prairies marécageuses hantées par un gros oiseau proche des goélands, le grand labbe, appelé aussi "skua", se succèdent avant les fameuses falaises habitées par un de nos plus impressionnants volatiles marins, le fou de Bassan. Le grand labbe est un prédateur redoutable armé d'un puissant bec légèrement crochu à son extrémité et doté d'une envergure avoisinant les 1.40 m. Son plumage brun n'est pas particulièrement séduisant, mais la puissance et la rapidité de son vol surprennent toujours, d'autant plus que le "skua" se montre agressif vis-à-vis des observateurs qui parcourent son territoire. Il frôle alors la tête des importuns en émettant une sorte de grognement sourd et désagréable. Ses miroirs alaires blancs le signalent de loin. Pour compléter le tableau, il poursuit les sternes, les fous et les goélands afin de les faire dégorger; il s'empare alors de leur butin. Je l'ai vu tuer un huître pie en plein vol ou assommer un lapin au sortir du terrier.

Le majestueux fou de Bassan.

Il forme des colonies énormes comptant environ 20000 couples établis sur les falaises d'Hermaness (la plus belle !), de Noss et de Foula. Ces magnifiques voiliers dont l'envergure atteint 1.80 m, se contentent d'un minuscule rebord rocheux pour nidifier. Un seul œuf est pondu et les grands oiseaux de la taille d'une oie se relaient pour couvrir. A tour de rôle, ils partent pêcher! Quel spectacle alors! Chacun scrute la mer pour découvrir les bancs de poissons intéressants et plonge, afin de capturer la proie intéressante. Ces piqués verticaux effectués souvent depuis une hauteur de 40, 50 mètres sont vraiment impressionnants.



Le fou de Bassan

Avant de pénétrer dans l'élément liquide, le fou de Bassan ferme ses narines pour éviter un accident cérébral, lequel serait mortel. En face de la super colonie, d'Hermaness se trouve le point le plus nordique de la Grande Bretagne sous la forme d'un phare, situé à 60°50' de latitude Nord, comme la magnifique petite cité de Bergen, sur la côte norvégienne. Le paysage est envoûtant, extraordinaire et animé par ces milliers de paires d'ailes. Soudain, vous assistez, médusés, à l'extraordinaire parade nuptiale d'un couple de fous de Bassan, bec à la verticale, se saluant bruyamment. L'air sent bon l'iode et la bruyère. Les petits derrières blancs des lapins dansent dans les hautes herbes. Partout, vous découvrirez leurs terriers, même autour des mai-

Les macareux moines.

On pourrait l'appeler l'oiseau clown, tellement son faciès est drôle : un énorme bec très coloré, muni de dents qui retiennent les petits poissons ; même la langue est munie de pointes acérées, ce qui lui permet de transporter une pêche importante. Les yeux bridés possèdent d'importantes glandes lacrymales qui évacuent les sels marins indésirables. De très petites ailes transportent à vive allure un gros corps fusiforme. Le macareux niche dans des terriers de lapins ou creusés par lui-même. Cet oiseau fait partie de la famille des alcidés ou pingouins de l'hémisphère Nord.

Les phoques gris et les veaux marins.

Des corps gris aux formes boulinées traînent sur une plage. Les jumelles vous permettent de découvrir une troupe de phoques gris, appelés « Chiens de mer » en raison de leur museau allongé. Les grands mâles atteignent facilement 3m à 3.50m de long. Ces animaux totalement pacifiques pour l'homme, développent une curiosité insatiable et viennent vous dévisager de leurs gros yeux globuleux. C'est un vrai plaisir de voir évoluer ces corps souples dans les ondes marines. Le veau marin est net-

tement plus petit que son cousin ; sa tête ronde ferait plutôt penser à celle d'un chat. Son comportement est pareil ! En plus, les phoques possèdent une voix mélodieuse, un « hou.... » étonnamment musical. La légende des sirènes a de qui tenir !

J'aurais encore beaucoup de personnages ailés à présenter, tellement les Shetland grouillent de vie. Même un bulletin ne suffirait pas !! Je vous souhaite « Bon Voyage ! »

Olivier Jean-Petit-Matile

Les Shetland dans la mer du Nord (suite)

Le fou de Bassan



Photographies:
Olivier Jean-petit-Matile



Le macareux moine



Le phoque gris



Bauloz sous le feu de l'artillerie

Commune limitrophe d'une Place d'armes d'artillerie, celle de Bière, voilà une situation qui peut poser bien des problèmes...

Au lendemain du conflit 39-45, la Confédération décida d'une extension des zones de tirs et, par conséquent, des zones de protection, dites zones dangereuses, en raison des progrès d'une artillerie bientôt mécanisée... En 1952, la commune de Gimel fut contrainte de céder 43 ha de ses belles forêts de Fréchaux et du Grand Bioley (voir carte page suivante).

La cloche hissée au clocher de notre église, en 1953, rappelle le sacrifice consenti pour les besoins de la défense nationale.

Vers les années 60, la Place d'armes de Bière envisagea l'extension de la zone de protection en direction de l'ouest : visé le plateau de Bauloz ! Opposition totale des autorités gimelanes qui venaient d'admettre la création d'une zone de week-end à la lisière des Clavalles. En peu d'années, la plupart des constructions deviennent des résidences permanentes. Ainsi, est freinée naturellement l'extension envisagée.

Mais les tirs d'artillerie, parallèles au Jura, depuis la place de Melacar, sous Berolle, offrent des risques certains. Nombre de tirs trop longs tombent hors de

la zone de protection, en plein champ (voir photo d'un impact rebouché en Bauloz). Les autorités militaires en étaient bien conscientes.

Après une sérieuse alerte en 1995, il y eut entrevue entre les parties concernées : les habitants de Bauloz, en tout premier, défendus par la Municipalité de Gimel et la Place d'armes représentée par son commandant, le colonel Frutiger, conscient des dangers encourus. La sécurité des « Baulis » était en cause. Et par la suite, les tirs jugés dangereux furent pratiquement abandonnés.



La famille Kohler devant sa ferme de la Repetta en 1933.



L'obusier blindé M109, la cause des soucis.

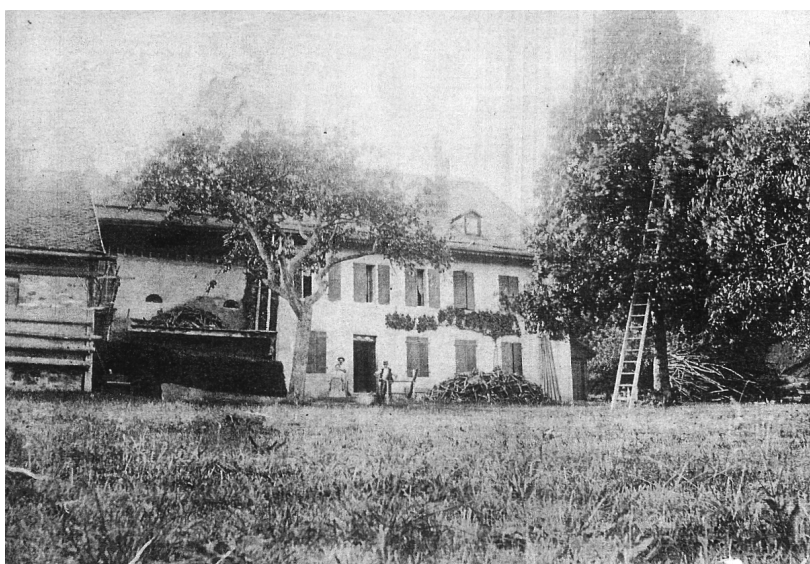
Bauloz sous le feu de l'artillerie (suite)

Revenons en arrière. Dans la convention signée en 1952 avec la Confédération, les terres situées en zone de protection pouvaient être utilisées par les Gimelans. Malheureusement, il y eut, avec le temps, des modifications qui surprirent quelque peu. La Repettaz, une ancienne gravière, servit d'emplacement pour lancer des grenades. A la lisière du bois, on installa des cibles mobiles pour effectuer des tirs simulés sur des maquettes de char ! Autant d'espace perdu pour la culture des champs.

Puis, au fil des années, démolition d'anciennes fermes jugées inutiles, parce qu'inhabitées ou d'une location peu rentable. C'est ainsi que disparurent la ferme de Chaniauty, celle de la Repetta vers 1960, celle de Bellevue en 1983, puis celle de la Repentance en 1998. Anciennes fermes vaudoises, fenêtres aux encadrements en roc et belles caves voûtées. La carte en regard permet de situer ces anciennes constructions, les photographies d'en garder un souvenir.



La ferme de Bellevue
Doc. J-L. Bignens



La ferme de Chaniauty, début 20ème siècle, avant 1914

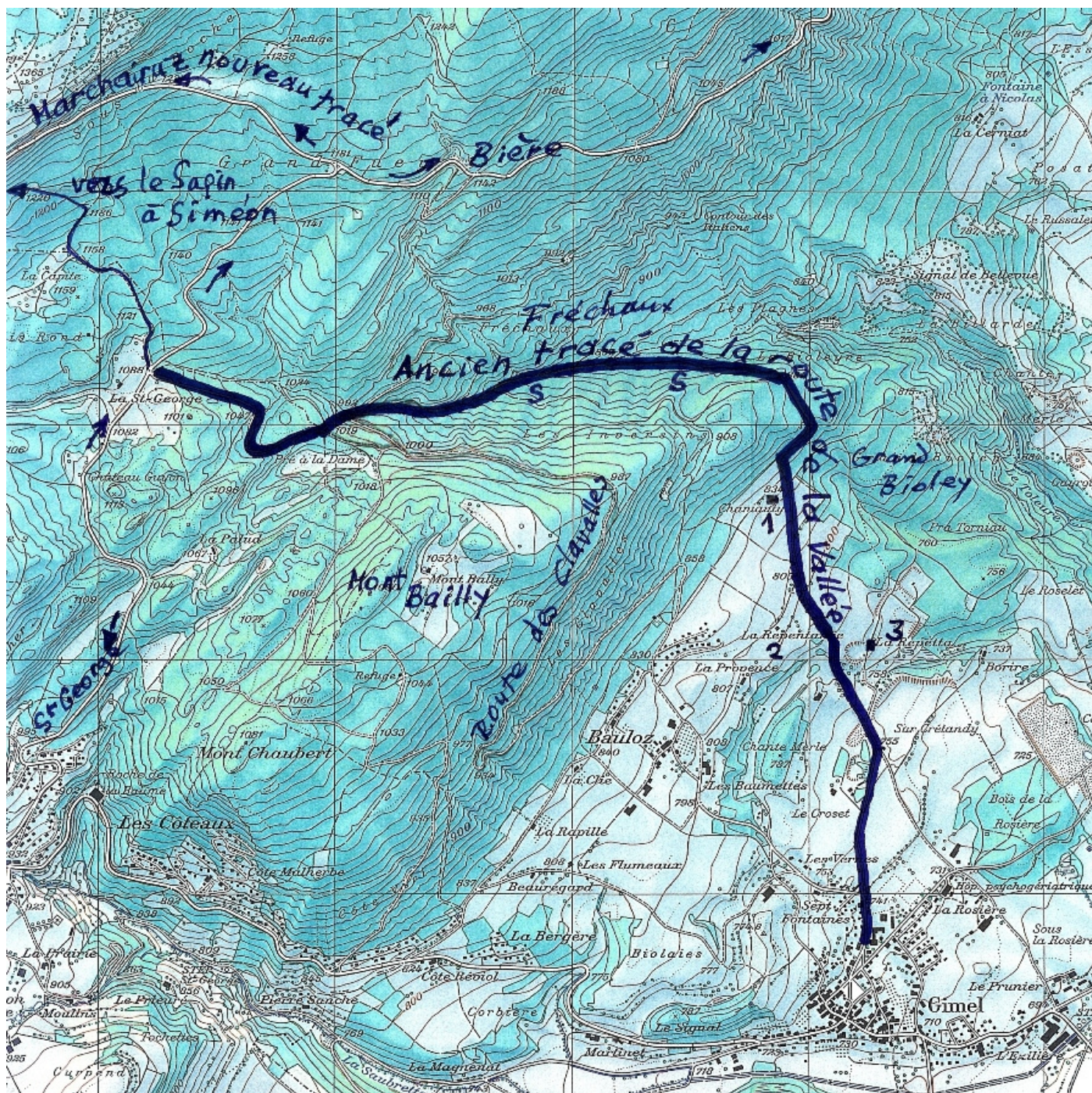
Devant la ferme, Jules Champion, père et fils, commerce de bois

Doc. Robert Delaporte

C'est l'occasion de rappeler l'importance de l'ancienne route du Marchairuz pour notre région. Celle-ci cheminait au voisinage des constructions aujourd'hui disparues. La route de la Vallée (en gras) comme on l'appelait à l'époque a été construite de 1765 à 1770 à l'initiative de la commune du Chenit. Les communiens gimelans ont versé leur quote-part pour ce « grand chemin » qui, une fois le col passé, 1'449 mètres d'altitude, descendait jusqu'au port de Rolle.

C'était le but. Accéder à un port permettait de livrer son bois, une bonne ressource, de faire venir bassins de fontaine, cloches refondues, blé en cas de disette... (voir le livre « Si Gimel m'était conté » disponible à la Maison de commune ou à la bibliothèque en prêt).

Sur cet ancien tracé, on peut découvrir et admirer des murs de soutènement, (« S » sur la carte), murs construits en pierres sèches (sans mortier), il y a près de 250 ans.



Légende de la carte :

1. Ferme de Chaniauty : sur un ancien cadastre dénommée « En champ Nyauty ».
2. La Repentance : en patois « repeinteince » (avec l'accent !). « Lo repenti », c'est le repentir, le remord. Évocation d'une *construction* religieuse, lieu de retraite ? Rien ne permet de l'affirmer. Voisine de la Repentance, la ferme de Bellevue, également détruite. Seule demeure une grange encore utilisée.
3. La Repetta : ce terme dérivé du burgonde « hrispa » désigne l'arrachage de broussailles, de ronces pour agrandir sa terre cultivable. Un synonyme : essartage.

Agenda des manifestations

Jeudi 15 mars 2012:

Pour les **ainés de la paroisse**,
Loto, grande salle de Gimel, 14h

Ve 16 - Sa 17 - Me 21 - Ve 23 et Sa 24 mars 2012:

Soirées du **Choeur mixte** de Saint-Oyens, 20h

Samedi 17 mars 2012:

Carnaval de Gimel à la Cantine de Gimel

Dimanche 18 mars 2012:

Culte d'installation de M. le Pasteur Maxime Jaquillard à la Grande salle de Gimel, 09h45
Org: **Église évangélique** de Gimel

Mercredi 28 et vendredi 30 mars 2012:

Conférence sur l'arrivée du tramway
Rolle - Allaman - Aubonne - Gimel de 1895 à 1950
Par la **Classe 7-8-9 VSO** Aubonne
Aula du collège du château d'Aubonne, 20h00

Vendredi 30 mars 2012:

Repas de soutien du **FC Gimel-Bière**

Jusqu'au 31 mars 2012:

Les Fleurs du Mal, peintures de Alain Bonnefoit
Galerie ACB, Rte d'Aubonne 2, Gimel

Jeudi 5 avril 2012:

Karaoké de la **Jeunesse de Saubraz** à la grande salle de Gimel

Jeudi 19 avril 2012:

Pour les **ainés de la paroisse**,
Dîner, foyer de la grande salle de St-George, 12h

Dimanche 29 avril 2012:

87^{ème} assemblée cantonale des Gymnastes Vétérans Vaudois, avec banquet, à la cantine de Gimel
Org: **Société de gymnastique** de Gimel

Samedi 12 mai 2012:

75^{ème} anniversaire du **syndicat d'élevage** de Gimel

Vendredi-Samedi-Dimanche 8-9-10 juin 2012:

83^{ème} giron des musiques du Pied du Jura à la cantine de Gimel. Organisation: **Fanfare** de Gimel

16 ou 23 juin 2012:

Alpages et Nature aux Amburnex, **ADIG**

16 juin 2012:

Concours d'athlétisme à Gimel
Org: **Société de gymnastique** de Gimel

Réponses au concours du précédent numéro :

Petite fontaine du bois de la Rosière. Bas de la toiture de la nouvelle salle de gymnastique. Chalet du Pré d'Aubonne. Ruine du chalet d'alpage « Sous la Roche ». Pont à William, 1000 mètres. Enseigne du collège du Marais. Chapelle de la Rosière.

*Les gagnants suivants se voient offrir un week-end au Chalet « Sous la Roche » ou à la Bûcheronne :
Famille BIGNENS et Monsieur Norbert REYMOND.*

Avec nos chaleureuses félicitations !

Etat civil

Décès

Madame Edith GROSJEAN le 7 octobre 2011
Madame Murielle AELLEN le 13 octobre 2011
Madame Marthe DORNER le 15 octobre 2011
Madame Thérèse KELLER le 15 octobre 2011
Monsieur Gilbert REYMOND le 13 décembre 2011

*A leurs familles et proches,
nous adressons notre profonde sympathie.*

Naissances

Ewan GEANDIER est né le 14 déc 2011, fils de Sébastien Monod et Laurie Geandier
Anesa BEQIRI est née le 28 déc 2011, fille de Besim Beqiri et Qendresa Tasholli
Luca LORENZI est né le 14 janvier 2012, fils de Olivier Lorenzi et Céline Manzin
Larissa ANTONUCCI est née le 15 janvier 2012, fille de Adriano Antonucci et Laeticia Régis
Nous souhaitons la bienvenue à ces enfants, et félicitons leurs parents !